

# MOLEN BEEK LAÏQUE

MAGAZINE DE LIAISON  
DES AMIS DE LA MORALE LAÏQUE  
DE MOLENBEEK

#284 - SEPTEMBRE-OCTOBRE 2024

ISSN 2684-2130

## UN QUADRIMESTRE HISTORIQUE ?

AMIS  
DE LA  
MORALE  
LAÏQUE  
DE  
MOLENBEEK



## MOLENBEEK LAÏQUE

### Éditrice responsable

H. Thirion  
av. Carl Requette, 37/8  
1080 Bruxelles  
Tél : 02/468 57 57

### Directrice de la publication

H. Thirion  
av. Carl Requette, 37/8  
1080 Bruxelles  
Tél : 02/468 57 57

### Secrétaire de rédaction

M. El. Wicket  
bd. Sylvain Dupuis, 219/39  
1070 Bruxelles.

### Comité de rédaction

Louis Benoît, Jacqueline Charon, France Coumont, Yvonne Deboone, Francine Gulhagopian, Hermine Gulhagopian, Charles Susanne, Roger Thirion, Marie Elisabeth Wicket

### Mise en page Bruxelles Laïque

### Contact

AML Molenbeek  
E-mail: thirion.gul@skynet.be  
Tél : 02/468 57 57  
Site Internet :  
www.aml-molenbeek.be  
Facebook :  
AML-Molenbeek-Saint-Jean  
Compte bancaire:  
BE07 0011 0381 8166

### MOLENBEEK LAÏQUE

est le périodique bimestriel  
(5 N°/an) des Amis de la  
Morale laïque de Molenbeek.  
ISSN 2684-2130

Pour obtenir Molenbeek  
Laïque par courriel, envoyez  
votre adresse à  
office@aml-molenbeek.be

### Pour d'autres informations:

FAML  
rue de la Croix de Fer, 60-62  
1000 Bruxelles  
Tél : 02/476 92 83  
Fax : 02/476 94 35  
E-Mail : info@faml.be  
Site Internet: www.faml.be

Bruxelles Laïque asbl  
avenue de Stalingrad, 18-20  
1000 Bruxelles  
Tél : 02 /289 69 00  
bruxelles.laique@laicite.be  
www.bxlaique.be

### Photo de couverture:

www.molenbeek.irisnet.be

### p.3 ÉDITORIAL ■

*Un quadrimestre historique ?*  
par Roger Thirion

### p.4 CENTRE LIBRE EXAMINISTE DE RÉFLEXION ET DE DÉBAT PIERRE BAYLE ■

p.4 *Destin personnel et liberté*  
par Jacques Vanaise

p.6 *Euthanasie en Europe*  
par Marc Mayer

p.9 *Élargir la démocratie pour un autre avenir*  
par Pierre-Paul Maeter

p.8 *Sacralisations*  
par Marcel Voisin

p.10 *Accords de gouvernement francophones : l'avenir ne s'éclaire pas pour la laïcité*  
par le Centre d'Action Laïque

p.12 *Une histoire comme bien d'autres en Europe, du Nord au Sud, depuis fort bien longtemps et aussi récentes, ... comme si de rien n'était. C'était à la Belle époque, dira d'ailleurs un théologien !*  
par Éric Paulus

p.14 *Sans chemises noires ni brunes*  
par Anne Morelli

### p.15 GROUPE DE RÉFLEXION DARWIN ■

*Éthique dans tous ses états !*  
par Charles Susanne

### p.18 PETITE ANTHOLOGIE LAÏQUE ■

### p.18 VIVRE LA LAÏCITÉ À MOLENBEEK...ET AILLEURS ■

### p.19 NOTES DE LECTURE ■

*Voyage vers l'Infini* de Christophe Galfard  
par Didier Gausset

*Islamophobie, mon œil !* de Djemila Benhabib  
par Mike Roekens

*La tentation du désespoir* de Loris Chavanette  
par Louis Benoît

### p.25 DES RIMES ET DES VERS POUR LE DIRE... ■

*Quand peu à peu* par Christian du Pré  
*La paix ?* par Patricia Zimmerman

PETIT  
RAPPEL AUX  
DISTRAIT.E.S

Notre AML a toujours pu compter sur les sympathiques cotisations de nos membres soucieux de la défense et de la promotion de l'humanisme laïque, du libre examen en tant que méthode et principe.

Cet attachement n'immunise pas contre la distraction !...

Notre trésorier constate des oublis pour l'année 2023 et souhaite vivement que l'année 2024 constate une nette diminution des distractions !  
Rappelons que vos cotisations - 15 euros minimum - nous permettent, dans le cadre d'une gestion rigoureuse des entrées gratuites ainsi que des abonnements tout aussi gratuits à notre revue, à "Morale laïque" et à "Bruxelles Laïque Echos" Pas mal, non !

Compte IBAN : BE07 0011 0381 8166 - AML-Molenbeek  
Avenue Carl Requette, 37/8 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean

# UN QUADRIMESTRE HISTORIQUE ?

**ROGER THIRION**

Le qualificatif "historique" est à l'évidence employé souvent sans discernement : il perd ainsi beaucoup de sa valeur sémantique. Va-t-on en l'occurrence nous reprocher de le risquer en considérant, ce 15 août, que le prochain quadrimestre le sera : *historique* ? Ainsi, en tout état de cause, si le 5 novembre prochain le milliardaire fasciste est élu président de la première puissance mondiale – dont nous dépendons, que cela nous plaise ou non – l'événement aura des conséquences mondiales évidentes. Et de toute façon, connaissant le personnage, son passé, ses projets, ses menaces, si Madame Harris l'emporte, acceptera-t-il sa défaite ?

Revenons en Europe : "oui nous y sommes" écrivait récemment le "Monde diplomatique" qui analysait son contenu politique, résolument conservateur cohabitant sans gêne avec les avancées, parfois participant au pouvoir, fascistes, nationalistes, populistes. Certes dans l'Hexagone, le RN a manqué son coup et le peuple républicain a montré sa capacité de mobilisation. Mais qu'en a fait ensuite la gauche politique ? Au lieu d'établir un programme certes minimaliste faisant la synthèse de revendications radicales et plus pragmatiques, elle offre le spectacle consternant de guerres intestines, parfois virulentes, allant jusqu'à l'anathème ! Voilà qui ne peut que réjouir Macron, les droites de tout inspiration, mais aussi désespérer le peuple de gauche. Il va sans dire que dans ce contexte- qui est aussi celui de la désignation du Premier ministre le coup de la "trêve olympique" pour être grossier n'en est pas moins efficace, et si la conclusion de cette controverse devait être de droite, elle engendrera à coup sûr des désordres gravissimes, "historiques"

La forte poussée brune en Flandre n'a rien d'"historique" : elle était prévue de longue date. La sanction de la gauche en Wallonie, par contre l'est. Le PS, cette fois doit faire face à une défaite qui sans être sévère est significative, et le duo Bouchez-Prévot de former de manière jubilatoire, en deux temps trois mouvements, ou presque, les gouvernements wallon et de la Communauté française. Sur un programme qui ne dissimule pas son contenu néolibéral, antisocial, qui s'inscrit très précisément dans cette ligne conservatrice que nous signalions d'entrée. Oserions-nous dire que dès lors, à coup sûr, les forces vives du monde du travail, syndicales, mutuellistes, associatives, le

laisseront passer sans réagir, sans rappeler au PS et au PTB leur raison d'être ? A contrario la formation des gouvernements flamand, bruxellois et fédéral se fait avec circonspection, prenant le temps de la réflexion. Il semble que la hâte jubilatoire et revancharde du duo Bouchez Prévot ne fasse pas école...Craindrait-on un automne tumultueux ?

En tout cas- et c'est le moins qu'on puisse en dire, après le scrutin du 9 juin, suivi de la mise en place rapide des gouvernements wallon et de la Communauté française, le CAL n'a pu que constater que ses revendications inscrites dans son Mémoire n'étaient guère satisfaites...et d'aucuns en tout cas en ce qui concerne le monde de l'enseignement de hausser le ton jusqu'à la colère, vu son attaque frontale menaçant son statut. Quant à la mise en place des deux heures de Philosophie et de citoyenneté qui succèderaient aux "cours dits philosophiques" de religion et de morale, elles sont tout simplement ignorées. La pauvre petite heure de CPC, obligatoire, devra être consacrée au dialogue interreligieux ! Eh oui, on en est là, qui ressemble à une provocation.

Concluons ce petit exercice modeste de prospective libre examinateur : oui ce serait historique, fin septembre de vivre dans un "royaume" (oui, c'est cela qu'on dit...) dirigé par un nationaliste de droite flamand, "républicain". Certes dans cette même ligne néolibérale européenne évoquée ci-dessus, mais aussi, sans mauvais jeu de mot, une "histoire belge" qui ne fait pas vraiment sourire.

# DESTIN PERSONNEL ET LIBERTÉ

**JACQUES VANAISE**

Autodidacte

*"Venir au monde"*, ce n'est pas seulement naître et nous acclimater à notre entourage ; ce n'est pas seulement nous insérer dans une société, nous familiariser avec une culture, nous inclure dans une époque ; c'est aussi poser la question du sens : que faisons-nous là et à quoi sommes-nous destinés ?

On nous a embarqués de force dans la vie. Père et mère ont batifolé dans leur chambre ou, peut-être, dans les dunes (c'est plus romantique). Et voilà, le miracle de la vie s'est reproduit, une fois de plus.

Notre parcours individuel commence par un cri. Notre arrivée a beau être annoncée, nous voici projetés sous le feu des projecteurs, à la fois metteurs en scène, accessoiristes et acteurs. Sans même nous laisser le temps de nous ressaisir, le train à grande vitesse des années nous emporte, toujours plus vite, jusqu'à en mourir.

Le paysage défile, tout d'abord inconnu. Puis, un jour, nous décidons de nous glisser dans les coulisses, question de comprendre les rouages de la pièce que nous jouons. Ce jour-là, nous comprenons qu'on nous a imposé une langue, des coutumes, une niche sociale, une culture. Nous n'avions pas le choix : descendre dans l'arène et nous mettre à la besogne. Vite, posséder l'indice d'un talent, avoir un but, afficher notre présence, faire preuve de précocité, attester notre intelligence. Et ainsi, brûler les étapes, sans vraiment, sans déjà, connaître notre but.

Comment trouver notre chemin ? Comment savoir qui nous sommes ? Devons-nous tout simplement nous mettre en route, sans nous poser de questions ? Une seconde a suffi pour féconder l'œuf dont nous sommes le fruit ; une vie entière suffira à peine pour nous permettre l'adéquation avec nous-mêmes...

Qu'avons-nous fait du premier jet, à notre naissance ? À peine griffonné et puis, déjà, mis en scène ; mais qui, aux tournants de notre vie, fait resurgir notre projet jusque-là délaissé.

Certes, nous avons fait au mieux. Rapidement, maladroitement, nous avons répondu aux questions de nos aînés : *"qui es-tu ? que veux-tu ? que feras-tu plus*

*tard ?"* Pour parer au plus pressé, pour ne pas rester le bec dans l'eau, nous avons fait ce qu'il nous paraissait opportun de faire...

Une seconde a suffi pour forger, dans le creuset de la vie, la trame de notre destin personnel. Or, pour faire du trajet ordinaire un parcours réussi, au-delà de l'application, de la chance et du talent, il est essentiel de savoir, de découvrir, de comprendre ce qui nous constitue.

Quelle relation établir entre cette expérience intime et le destin ? Notre destin ne saurait être hypostasié, à savoir placé dans un ailleurs, telle une puissance nous imposant sa volonté, tirant les ficelles et traçant, à notre insu, le fil rouge de notre vie.

Quelle étrange idée de placer le destin en dehors de nous ! C'est pourtant ce que firent les anciens mythes. Face au traquenard de la vie et au vertige de la mort, les légendes faisaient autorité pour les esprits en attente de réponses. Il y avait là une parole édifiante qui installait dans l'imaginaire des hommes l'idée d'une puissance inflexible et extérieure à leur dessein.

Tout autre chose est de détecter ce qui fait sens dans le cours de notre histoire personnelle. En cela, le cours de notre vie ne devient un destin que lorsqu'il est appréhendé par une conscience qui le vit comme tel. C'est notre conscience, et elle seule, qui doit (qui devrait) orchestrer les événements pour leur donner sens. Ce qui ne signifie pas que tout fait sens dans notre vie. Tout au long de notre parcours interviennent des éléments aléatoires et imprévisibles.

Ainsi survient l'inattendu que nous appelons communément le hasard, parce que nous n'en décelons pas tous les ingrédients. C'est particulièrement évident lorsqu'un événement de nature collective nous impacte, même s'il ne nous concerne pas directement. Certaines situations sont totalement contingentes. Sous la surface des faits divers, elles s'inscrivent dans la destinée collective. Un exemple dramatique est le crash d'un avion. C'est une tragédie qui touche directement chaque passager,

mais qui ne correspond pas individuellement à leur propre destin.

De façon moins dramatique, il nous arrive régulièrement des imprévus qui nous conduisent à penser que le sort s'acharne sur nous. Nous nous sentons alors livrés à la fatalité qui nous accable. Notre destin redevient une sorte d'archaïsme : nous retrouvons, tapi dans l'ombre, le sentiment que quelque chose d'inexorable s'impose à nous.

Soulignons que la formule "avoir un destin" ne peut signifier que nous sommes asservis à un programme. Cette locution veut dire que nous sommes animés par un projet qu'il nous revient de valider et d'accomplir en l'inscrivant dans l'histoire des hommes.

Voilà une perspective bien ambitieuse. Elle n'a rien à voir avec la prédestination ; elle est ce que nous nous donnons librement et efficacement comme sens et comme fin. Or, ce destin-là fait malgré tout problème, car on ne peut ignorer notre inégalité fondamentale, tant dans la vie que face à la mort. En effet, s'il nous est donné (par exemple) d'exécuter chacun une peinture, nous n'avons pas le choix des couleurs. Nous faisons notre œuvre personnelle avec ce qui nous est « procuré ». Nous naissons homme ou femme, dans une famille paysanne, ouvrière ou bourgeoise.

Finalement, notre destin se situe dans notre façon personnelle de manier les couleurs, de faire des mélanges, voire de créer de nouveaux coloris, à partir des pigments mis à notre disposition. Remarquons que nos propres couleurs sont d'autant plus relatives que les sociétés ont la fâcheuse habitude de créer des catégories, des classes et des genres. Elles nous mettent sur des rails que nous allons suivre comme une ligne indiquée par avance, nous conformant ainsi au personnage social, culturel, politique qu'on nous a prêté.

Au départ, nous n'avons qu'une idée confuse de ce que nous sommes en train de devenir et de ce que, un jour, nous serons. Une partie importante de notre destination nous est tout d'abord inconnue. En effet, il est plutôt rare que, très jeunes, nous ayons clairement en tête l'idée d'une vocation évidente. Il nous appartient de l'extraire de nos possibles. Tel est le mouvement qui nous porte en avant. Cela n'a rien à voir avec le destin dépendant de forces extérieures à notre volonté.

Mais, comment savoir si nous voulons librement ce que nous voulons ? Il est indiscutable que nos inclinations naturelles nous imposent certains comportements, jour après jour et souvent à notre insu. Autant le savoir, notre libre arbitre reste illusoire tant que nous n'avons pas décodé nos procédures intérieures et tant que nous n'avons pas la capacité de

transformer les faits qui surviennent sur notre route en événements qui nous concernent. Ce qui revient à dire que chaque situation devrait nous intéresser, non pour elle-même, mais pour la signification qu'elle prend pour nous.

Dans le même ordre d'idée, moins nous en savons sur notre passé, tel qu'il influence notre présent, plus notre jugement sur ce qui est à venir reste conditionné. Les cicatrices indélébiles de notre histoire déterminent notre manière d'être aujourd'hui. Parfois, ces traces s'infiltrèrent sournoisement. C'est le cas lorsque nos parents ont projeté sur nous leurs désirs et leurs angoisses. À l'image d'un héritage obligé, nous voilà alors chargés du poids d'un destin qui ne nous appartient pas.

Nous naissons chacune et chacun, inévitablement, dans un cadre et dans un temps définis. À l'inverse, ce qui nous rend comptables de notre propre vie, par-delà ce qui nous détermine, c'est de conquérir un horizon. La distance entre notre germe et son aboutissement est un manque et ce manque nous arrache à la quiétude, comme une grosse pierre jetée dans le courant calme et qui fait remonter des sédiments déposés sur le lit de la rivière. Le but ne nous est pas donné d'emblée. L'idéal de notre vie n'est parfois qu'un rêve flottant. Il nous revient de le fertiliser. Or, là non plus, nous ne sommes pas égaux. L'un ne trouve nulle part sa voie ; l'autre vit son amour exclusif pour un seul but et lui sacrifie tout le reste.

Heureusement, il arrive que de nouvelles opportunités nous sollicitent du dehors. Elles peuvent être de véritables invitations. C'est une rencontre, un livre, une parole ou une personne qui vient vers nous et qui nous révèle à nous-mêmes. Peu importe que cette rencontre soit le fait du hasard, elle nous conduit à agir dans une sorte de coïncidence.

Dans cet espace, un nouveau besoin, décelable par avance dans nos rêves, nous fait accéder à un nouveau point de vue. Une poussée nous animait, parfois depuis longtemps ; soudain, elle réclame un nouveau possible.

Ce qui nous pousse ainsi, à l'occasion, à devenir autre, pour mieux nous ressembler, ce n'est pas un besoin accessoire ou étranger, mais quelque chose d'essentiel. C'est ce qui est au plus près de nous, entre ombre et lumière.

En définitive, le destin est comme le vent pour un voilier. Celui qui est à la barre ne peut décider d'où souffle le vent ni avec quelle force. Mais il peut orienter sa propre voile. Et cela fait une sacrée différence. Le même vent fera périr un marin inexpérimenté, ou imprudent, ou mal inspiré ; et il mènera un autre à bon port...

# EUTHANASIE EN EUROPE

**MARC MAYER**

Chargé de cours, ULB



Si des pays comme les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg ont légalisé l'euthanasie, la question demeure d'actualité en Europe alors que la Belgique l'autorise pour les mineurs et que d'autres faits divers comme l'affaire française du docteur Bonnemaison relancent sans cesse le débat.

L'Union européenne reste muette sur le sujet, même si certains Etats membres font pression sur le Parlement européen, le poussant à adopter une position politique.

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), saisie de la question, n'a pas non plus apporté de réponse. Dans l'affaire Pretty contre le Royaume-Uni du 29 avril 2002, la requérante avait demandé le droit de mourir dignement notamment sur le fondement de l'article 2 de la Convention européenne des droits de l'homme qui protège le droit à la vie. La Cour de Strasbourg n'a pas condamné le Royaume-Uni d'avoir interdit la requête de suicide assisté de Madame Pretty. Le refus d'autorisation ne contrevient pas à l'article 2 de la convention car le droit de mourir ne constitue pas le versant négatif du droit à la vie. La Cour renvoie donc aux Etats parties le soin d'encadrer la fin de vie.

## LES LÉGISLATIONS DES PAYS EUROPÉENS EN MATIÈRE D'EUTHANASIE

La législation des Etats membres est sensiblement différente en l'absence d'une harmonisation européenne. Il est possible de classer les pays européens en trois catégories :

### Pays qui autorisent l'euthanasie

**Pays-Bas** : il s'agit du premier pays au monde à avoir

légalisé l'euthanasie, sous certaines conditions. Des médicaments mortels peuvent être légalement administrés par un médecin, en cas de maladie incurable ou de souffrance intolérable, à des patients l'ayant demandé en toute conscience.

La loi, votée en 2001, assure par ailleurs une plus grande sécurité en faveur des médecins. Ceux-ci peuvent pratiquer l'euthanasie sans risque de poursuites judiciaires s'ils respectent certains "critères de minutie".

En juin 2015, l'association des pédiatres néerlandais s'était publiquement prononcée en faveur d'une extension du droit à la mort aux enfants de moins de 12 ans. A ce jour, la loi n'a pas été modifiée.

**Belgique** : une loi de septembre 2002 a partiellement légalisé le "suicide assisté" en l'encadrant très strictement. Le médecin "*ne commettra pas d'infraction*" dès lors que le patient, victime d'une "*souffrance physique ou psychique constante et insupportable*" des suites d'une "*affection accidentelle ou pathologique incurable*", "*se trouve dans une situation médicale sans issue*".

De plus, le Parlement belge a adopté le 13 février 2014 une loi autorisant l'euthanasie des mineurs en phase terminale et qui en font la demande. Ce droit, unique au monde, est toutefois soumis à l'accord des deux parents et à l'évaluation du discernement de l'enfant afin de déterminer s'il est conscient de toutes les conséquences d'un tel choix.

**Luxembourg** : l'euthanasie a été légalisée en mars 2009, en cas de situation médicale "sans issue", mais elle est interdite pour les mineurs.

**Portugal** : Le 19 février 2020, le Parlement portugais a voté en faveur de la dépénalisation du suicide assisté et de l'euthanasie. Il est désormais possible pour un patient qui se trouverait dans un état de

souffrance "*prolongé et insupportable*" d'en faire la demande, en pleine possession de ses capacités.

Le Portugal devient donc le 4<sup>e</sup> pays de l'Union européenne à "dépénaliser" le suicide assisté et l'euthanasie

### **Pays où l'euthanasie est interdite, mais où "une forme d'aide" à la mort est possible**

La plupart des pays européens interdisent l'euthanasie active. Cependant, certains Etats permettent l'abstention thérapeutique : le médecin pourra alors, avec l'accord du patient, ou à défaut de la famille, mettre un terme à l'acharnement thérapeutique.

L'encadrement européen de l'euthanasie passive est à géométrie variable. Ainsi, si certains pays, comme la France, ont adopté une loi pour réglementer la fin de vie des personnes en souffrance, d'autres n'ont pas légiféré et seule la pratique et les décisions des tribunaux apportent des réponses.

**France** : l'euthanasie est illégale, mais le code pénal distingue l'euthanasie active - le fait de provoquer directement la mort (assimilé à un homicide) - et l'euthanasie passive - "l'abstention thérapeutique" (considérée comme non-assistance à personne en danger). Près de dix ans après la loi Leonetti de 2005, le Parlement français a approuvé en 2016 la loi Claeys-Leonetti sur la fin de vie. Ce texte instaure un droit à la "*sédation profonde et continue*" jusqu'au décès pour les malades en phase terminale, tout comme des directives anticipées contraignantes. Par contre, elle ne permet ni l'euthanasie, ni le suicide assisté, mais seulement la sédation du patient atteint par une "*affection grave et incurable*", dont le "*pronostic vital est engagé à court terme*" et qui présente une "*souffrance réfractaire aux traitements*". Concernant les directives anticipées (par lesquelles le patient fait connaître son refus d'un acharnement thérapeutique), qui deviennent contraignantes, le médecin peut tout de même y déroger "*en cas d'urgence vitale pendant le temps nécessaire à une évaluation complète de la situation*" et lorsqu'elles "*apparaissent manifestement inappropriées ou non conformes à la situation médicale*". Le patient Vincent Lambert, plongé dans un coma végétatif après un accident de la route en 2008, sera l'objet de nombreux débats. En 2019, un arrêt de la Cour de cassation autorise un nouvel arrêt des traitements conformément à la loi Claeys-Leonetti.

**Danemark** : "*l'euthanasie active*" est interdite, mais un patient incurable peut décider l'arrêt des traitements. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1992, en cas de maladie incurable ou d'accident grave, les Danois peuvent faire un "testament médical" que les médecins doivent respecter. L'euthanasie passive peut être alors pratiquée.

**Italie** : l'euthanasie est interdite. L'euthanasie active est considérée comme un homicide volontaire et le suicide assisté comme un délit. Cependant, le droit de refuser des soins est reconnu par la Constitution.

**Allemagne** : "*l'euthanasie passive*", comme le fait de débrancher une machine, n'est pas illégale si le patient a donné son consentement. Si l'administration d'un médicament mortel est condamnée, la Cour d'appel de Francfort a fait jurisprudence. L'euthanasie peut être décidée si elle correspond sans ambiguïté à la volonté des patients (l'acte est alors considéré comme un "*suicide*"). Cette décision très médiatisée pourrait rapprocher Berlin de la conception française. En novembre 2015, le Parlement allemand a décidé que, si l'euthanasie passive est autorisée en présence du consentement du patient, cet acte ne peut faire l'objet d'un échange commercial.

**Espagne** : l'euthanasie n'est pas autorisée, mais les malades ont le droit de refuser d'être soignés. Depuis la dépénalisation du suicide assisté et de l'euthanasie passive en 1995 les peines d'emprisonnement prévues ne s'appliquent pas lorsque le malade a fait une demande instante et réitérée, qu'il souffre d'une maladie incurable ou d'une affection entraînant des douleurs permanentes et difficiles à supporter.

**Hongrie et République tchèque** : les malades incurables peuvent refuser leur traitement.

**Slovaquie** : si "*l'euthanasie et le suicide assisté sont inacceptables*", le personnel médical "*atténue la douleur des malades incurables et des mourants (...)* et respecte les souhaits du patient en accord avec la législation".

### **Pays où l'euthanasie est strictement interdite**

**En Grèce, tout comme en Roumanie**, l'euthanasie sous ses différentes formes est interdite. Tout contrevenant s'expose à une peine allant jusqu'à sept ans de prison.

**En Croatie**, l'euthanasie est punie au même titre qu'un homicide.

**En Pologne**, l'euthanasie est passible de 3 mois à 5 ans de prison, mais "*dans des cas exceptionnels*", le tribunal peut atténuer la peine, voire renoncer à l'infliger.

**En Irlande**, la loi ne fait pas mention de l'euthanasie. Toute forme d'assistance à la mort ou de suicide est illégale et passible de 14 ans de prison.

**En Italie**, le suicide assisté a été dépénalisé en septembre 2019 mais reste interdit par la loi.

# SACRALISATIONS

**MARCEL VOISIN**

Docteur en Philosophie et Lettres. Professeur horaire de l'ULB. Poète



La sacralisation est un exemple majeur d'un phénomène volontiers porté aux nues mais qui pourtant engendre des maux variés et infinis. On nous présente souvent le sacré comme le sommet de l'excellence, comme l'absolu droit au respect, comme l'accomplissement de l'éthique, comme un surhumain infiniment respectable. Beaucoup y croient sincèrement, d'autres s'en servent pour s'assurer un pouvoir devenu intouchable. Les « esprits forts » qui osent dénoncer la manœuvre et l'abus sont vivement critiqués, déconsidérés et volontiers persécutés. Le libre examen est une voie étroite et périlleuse...

Et pourtant, qu'on y songe un peu et l'on s'apercevra que le problème est que, de fait, on sacralise tout et n'importe quoi : un morceau de tissu devenu drapeau, une chemise trempée de la sueur d'une star, une superstition indéracinable, le lit où, à ce qu'on prétend, dormit un grand chef, une source pittoresque, etc. On se souvient d'une terrible et sanglante querelle chrétienne : l'hostie, « corps du Christ » pour les catholiques, simple bout de pâte azyme pour les protestants ! Des sociétés entières peuvent en être ravagées, car il est tristement vrai que les effets collectifs de croyances individuelles peuvent être désastreux, vu que la plupart du temps, ils imprègnent et modelent les sociétés trop facilement.

Nous en vivons actuellement deux drames épouvantables qui nient radicalement le nom et la valeur de la civilisation. Un peuple se dit « élu », ayant reçu du « Ciel » une terre ainsi devenue sacrée, refuse obstinément de la partager équitablement avec la population qui l'occupait. Ce refus, assorti de brimades et de malversations multiples, pousse le peuple frustré à une violence radicalisée par la croyance en un autre dieu, « maître » d'une autre destinée. Et voilà une guerre « raciste » qui s'installe, prolifère, jusqu'à aboutir à ce qui ressemble fort à un génocide partiel.

Par ailleurs, dans une « grande démocratie » divisée par une guerre civile larvée, marquée par un odieux racisme institutionnel, dominée par le lobby des armes, le soldat est devenu soudain une personne sacrée. On veut bien faire la guerre partout mais sans perte humaine. Comme si l'impérialisme qui gouverna le « gendarme du monde », avec pertes sanglantes évidemment, s'écœurerait lui-même. Donc, trois soldats assassinés valent des répliques violentes multiples fortement armées dans plusieurs pays indépendants. Une campagne électorale peut faire des morts un peu partout...

Certes l'humanisme souhaite que la vie soit sacrée. Mais dans l'égalité ! Au retour de la guerre 39-45,

les soldats noirs américains espéraient devenir de vrais citoyens en récompense de leurs services et de leurs pertes considérables car on ne les avait pas ménagés. Mais c'est à ce retour qu'ils subirent les pires violences et les plus nombreux assassinats. Dame ! Le racisme institué craignait que des Noirs émancipés par l'armée, capables de se défendre et conscients de leur injuste sort pour avoir vécu en Europe, ne deviennent des dangers pour « l'ordre établi ».

Ceci rappelle l'énorme scandale du massacre massif des soldats algériens qui avaient combattu avec la France - liberté, égalité, fraternité ! - lors d'une manifestation à Sétif, pour recevoir la récompense citoyenne - sans doute promise - pour leurs sacrifices.

À propos, un hymne qui eut sa raison et sa gloire, la Marseillaise, est un chant sacré qu'il faut respecter, malgré l'obsolescence et l'indécence de ses paroles. Ainsi, la sacralisation n'en est pas à une contradiction près... Souvent nourrie des pires superstitions, des préjugés les plus stupides, elle illustre à tous les niveaux l'incohérence de nos comportements, passant de l'idéal le plus éthéré à la plus sanglante sauvagerie. N'a-t-on pas vécu dans l'Histoire des « guerres saintes » (sans souci de l'oxymore !), le geste d'une bénédiction suffisant à transformer la réalité... mais non les mentalités ?

La manie de préférer le surnaturel au naturel en dépit de toutes les expériences vécues représente une sorte de trou noir insondable dans la conscience publique. Le meilleur de la laïcité s'est efforcé à le sonder et souvent à le combler. Beaucoup de remarquables efforts mais peu de résultats autres que qualitatifs.

Aujourd'hui, des commentateurs nous évoquent une évolution vers une politique a-religieuse, c'est-à-dire à la fois séculière et égalitaire. Certes la conception agressive de l'honneur a disparu avec le pouvoir de l'aristocratie. Certes les classes sociales sont devenues plus poreuses par l'industrialisation, elle-même bénéficiaire de la scientificité. Certes l'idée de Providence a largement cédé la place à celle de progrès - idée plus révisable ! - du moins chez nous. On appellera démocratie un pouvoir du peuple, nouveau, mais combien aléatoire. Et n'est-il pas difficile de parler d'égalité quand, en dépit des institutions et des votations, c'est en fait une minorité qui règne de fait par l'immense et anonyme pouvoir de l'argent ? « Si l'argent est le dernier remède d'une société qui peine à faire société », il faut reconnaître l'insupportable scandale d'un monde réglé par la concurrence économique mondialisée, qui produit en fait plus de misères, tout en générant

une cohue de milliardaires.

De fait, la sécularisation que nous vivons est superficielle. Nombre d'institutions sont neutres mais sans esprit profond, sans philosophie humaniste. Les foules cultivent de plus en plus d'intérêts matériels mais ne font que changer d'idoles, voire de superstitions, tout en perdant un art de vivre qui pourrait combler leur soif de réussite, au sens le plus noble. Une série de forces et de mouvements sociaux nous détournent d'une éducation approfondie et d'une recherche philosophique du bien-être. Au prix de nombreux désordres psychologiques et sociaux qui atteignent parfois à l'anomie ou au suicide. Et ce n'est pas la dure mécanique de l'I.A. qui nous en sortira. Elle nous encadrera et nous contrôlera de plus en plus mais ne nourrira en rien notre réflexion ni nos besoins vitaux d'animal de pensée. Sur tous les plans, nous n'en finissons pas de vivre, plus ou moins anxieux et traumatisés, au-dessus de nos moyens et loin de notre intérêt authentique.

# ACCORDS DE GOUVERNEMENT FRANCOPHONES : L'AVENIR NE S'ÉCLAIRE PAS POUR LA LAÏCITÉ

## CENTRE D'ACTION LAÏQUE

Communiqué de presse

Le Centre d'Action Laïque a passé en revue les accords de gouvernement conclus hier pour la Région Wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'aune exclusive des revendications qu'il avait formulées dans ses mémorandums pré-électoraux.<sup>1</sup>

L'analyse qu'il en tire génère le sentiment d'une grande circonspection, si pas d'une réelle déception, particulièrement en ce qui concerne l'enseignement et la neutralité de la fonction publique.

En matière d'enseignement, loin de défendre un enseignement public, neutre, unique et gratuit, l'accord de gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles fait la part belle à l'enseignement libre confessionnel en parfaite adéquation avec les revendications historiques du Segec.

« Un enfant égale un enfant » ! Plus que du courage, c'est carrément du culot que d'entendre un des deux formateurs utiliser le slogan d'une pétition du Secrétariat général de l'enseignement catholique. Les étiquettes changent mais les engagements et fidélités demeurent.

En réalité, cette demande, sous couvert d'égalité, vise surtout à renforcer l'existence des écoles catholiques. Soit d'un système où la religion prend toujours part à l'éducation scolaire des générations futures, grâce aux deniers publics.

Mais c'est surtout nier une nouvelle fois les spécificités de l'enseignement public qui justifient des modalités de financement particulières ce qui est un comble de la part du futur gouvernement qui en est la tutelle.

Car une école confessionnelle, qu'elle soit catholique, protestante, israélite ou islamique, n'égal

pas une école officielle. L'école publique bénéficie d'un financement renforcé pour des raisons objectives :

- Ses bâtiments appartiennent au public.
- Sa gestion est organisée par des organes publics.
- Elle répond au principe de neutralité.
- Elle doit organiser des cours de religion ou de morale non confessionnelle à qui le veut.
- Elle doit organiser des cours de philosophie et de citoyenneté.

Une école confessionnelle ne répond à aucun de ces critères et, donc, n'égal pas une école officielle.

Pour le Centre d'Action Laïque, les choses sont claires : si l'enseignement privé confessionnel veut bénéficier des mêmes financements que l'enseignement officiel, il est logique qu'il applique les mêmes règles, surtout quand celles-ci vont dans le sens de l'intérêt supérieur des élèves, car un élève égale un élève.

En un mot, open bar pour le Libre tandis que l'enseignement officiel va être bousculé par des réformes de structures, tant pour l'officiel organisé que pour l'officiel subventionné.

Le Centre d'Action Laïque déplore par ailleurs une sérieuse régression concernant le cours de philosophie et de citoyenneté. Alors qu'il revendiquait le passage à deux heures de ce cours, et que le Parlement de la Fédération avait voté des recommandations en ce sens, les formateurs du

<sup>1</sup> <https://memorandum2024.laicite.be>

gouvernement font l'exact inverse en réintroduisant la religion dans la seule heure de cours obligatoire dans l'enseignement officiel ! En effet, l'accord prévoit d'y introduire du dialogue inter-convictionnel qui s'apparente dans les faits à de l'échange d'expérience de foi. C'est donc la porte ouverte aux professeurs de religion dans le cours de philosophie et citoyenneté, cours général et donc neutre par définition.

Enfin, le Centre d'action Laïque regrette la faiblesse de l'engagement en ce qui concerne l'Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) où le gouvernement assurera simplement un suivi du déploiement de cette formation dans les écoles tout en ouvrant la porte à une révision du guide EVRAS par une équipe pluridisciplinaire.

En matière de fonction publique, si la volonté affichée d'avoir au niveau régional wallon et à la Fédération Wallonie-Bruxelles une fonction publique « neutre, inclusive et exemplaire » ne peut que séduire, il est regrettable de constater que tant la Déclaration de politique régionale que la Déclaration de politique communautaire n'explicitent en rien comment cette exigence de neutralité sera remplie.

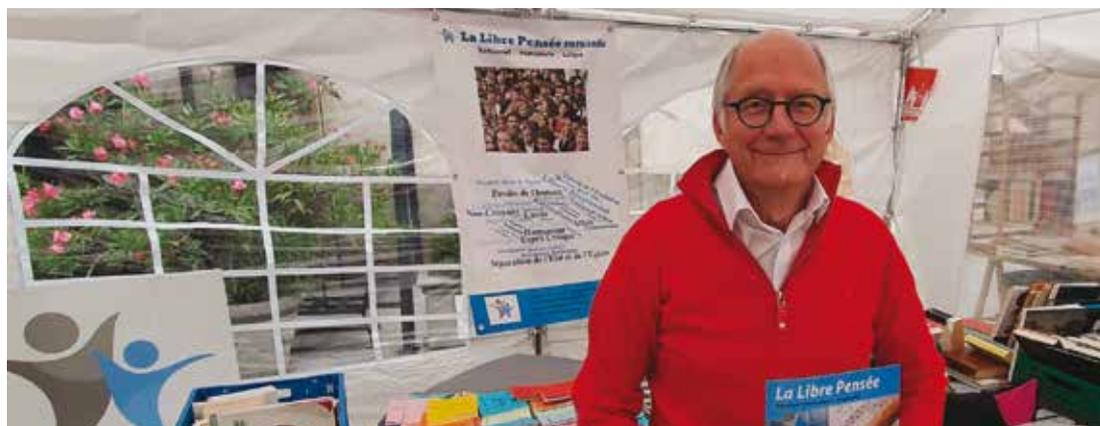
En l'espèce, une interdiction claire du port des signes convictionnels pour tout agent de la fonction publique aurait été la bienvenue, ce n'est pas le cas.

Seule la DPC, dans son chapitre relatif au statut des enseignants, indique que « le gouvernement interdira par décret le port de signes convictionnels à tous les enseignants de l'enseignement obligatoire du réseau officiel, à l'exception des professeurs de religion ». Le rappel est certes salubre mais, dans l'enseignement obligatoire, la question du port des signes convictionnels concerne d'abord les élèves comme l'arrêt du 16 mai 2024 Mykyas et autres c/Belgique de la Cour européenne des droits de l'Homme relatif l'interdiction des signes convictionnels dans l'enseignement obligatoire officiel néerlandophone en témoigne. Une position forte en faveur de l'interdiction de tout port d'un signe convictionnel par les élèves dans l'enseignement officiel obligatoire permettra de les protéger contre toute forme de pression sociale et de prosélytisme.

# UNE HISTOIRE COMME BIEN D'AUTRES EN EUROPE, DU NORD AU SUD, DEPUIS FORT BIEN LONGTEMPS ET AUSSI RÉCENTES, ... COMME SI DE RIEN N'ÉTAIT. C'ÉTAIT À LA BELLE ÉPOQUE, DIRA D'AILLEURS UN THÉOLOGIEN !

**ERIC PAULUS**

Alumni ULB 1982



Questionné depuis une vingtaine d'années par les péripéties, sinon les intrigues, de l'église catholique suisse face aux souffrances des victimes de certains prêtres pédophiles, j'ai pris le parti de soutenir ces dernières avec leur association représentative, le "Groupe SAPEC" en Suisse romande, dès 2012, en regard des valeurs reçues à l'ULB pendant ma formation.

Les activités et les pressions de ces activistes et victimes catholiques ont permis avec l'appui de parlementaires du Conseil national (parlement suisse) de créer en 2016 la CECAR (Commission indépendante d'Ecoute, de Conciliation, d'Arbitrage et de Réparation). Une commission à l'image de la solution d'arbitrage belge, créée en son temps en 2013, avec l'appui de la Fondation Roi Baudoin. Les victimes suisses avaient pu rencontrer à cette époque, pendant un voyage organisé en Belgique, les principales personnalités concernées par la création de cette solution pour les victimes encore vivantes des abus de prêtres ou de prélats, afin de les reconnaître et de les indemniser. ... Si tant est qu'une réparation financière et morale, aussi juste et nécessaire soit-elle envers les victimes, puisse contribuer à réparer les dégâts affectifs, psycho-sociaux, familiaux, sociaux et physiques de telles emprises, qu'elles soient sexuelles, psychiques ou institutionnelles, par des agents de l'institution

concernée. Cette solution arbitrale avait fait suite aux travaux de la Commission Parlementaire d'enquête (CEP) spéciale au début des années 2010, tant l'émotion collective, politique et publique, belge était révoltée face à l'incurie des autorités religieuses des fidèles catholiques vis-à-vis des victimes laissées pour compte. Laissant probablement aussi entendre une sorte de justice parallèle religieuse, étanche aux règles générales de droit commun. La CEP avait été précédée par la Commission Adriaenssens dans les années 2000. Peut-être cette commission avait-elle fait au mieux jusque-là dans ce contexte en Belgique.

Au contact de l'auteur de l'ouvrage, début mai 2024, ouvrage dont il sera fait mention dans l'article ci-après, intitulé **"C'est le curé qui m'a perdue. L'affaire Léon Maître, un scandale dans le Jura de la Belle époque"** (Ed. ALPHIL, 2019), j'ai appris cette affaire sordide et clochemerlesque, sinon au goût d'enfer de la « Belle époque » dans le Jura suisse.

L'auteur Jean-Claude Prince a été secrétaire général de l'Union syndicale suisse et ancien expert par ailleurs au BIT (Bureau internationale du Travail). Il rapporte l'affaire de manière très étayée et sur base de nombreuses sources et documents officiels. Le Jura suisse ne l'oublions pas fut annexé au canton de Berne en 1815 après la défaite de Napoléon.

Le Jura deviendra en 1979, le 26ème canton de Suisse, à la suite de longues revendications autonomistes pour se "libérer" de Berne. Le Jura devient alors un canton avec son gouvernement propre, comme tout canton suisse, dès 1979. Le contexte politique et religieux de cette affaire, comme en parle Jean-Claude Prince dans son livre, n'est pas anodin : une affaire de mœurs et d'abus commis par un prêtre catholique dans le deuxième mitan du XIXème siècle, dans le village de Courfayvre. Ce récit historique, fait de vies individuelles et collectives, rapporte des événements dont on trouve certainement de nombreuses réalités similaires dans des milliers de cas et de foyers en Europe, notamment pendant la fin du XIXème et tout au long du XXème siècle. Ces vies affectées par le pouvoir politique associé à la religion dominante, sans ambiguïté... main dans la main.

Aussi, prétendre comme le font certains théologiens, savants d'Universités, que ces faits indiquent un simple mode de vie de la Belle époque dans la région du Jura dans le cas présent est très troublant... Sous la plume d'un de ces savants, il est écrit en fin de son article : **"l'affaire Léon Maître démontre des mentalités ordinaires de la "Belle époque", plus qu'elle ne relève d'une brûlante actualité, (...)"** (in *Revue historique ecclésiastique*, RHE, 202, p 411). Cette conclusion étonne à plus d'un titre, ... et laisse pantois d'autres scientifiques plus particulièrement mécréants ou plus lucides... certainement beaucoup mieux informés. **Cette affirmation que cette affaire jurassienne ne relève pas d'un brûlante actualité**, à savoir contemporaine, est très certainement due au fait pour le dit savant en histoire théologique, de ne pas être au courant des travaux non seulement de la Commission d'enquête parlementaire belge de 2012, mais aussi des travaux de la Commission officielle dite "Sauvé", du nom de son Président, ancien Vice-Président de la cour constitutionnelle française, rapportant en 2022, de manière définitive et étayée avec l'appui d'une importante commission de recherche scientifique, les différentes formes des emprises d'acteurs de l'église catholique sur les victimes des abus en France, probablement plus de 200'000 cas, et depuis longtemps. Mais aussi de ne pas être au courant des travaux en cours de préparation dès 2021 de l'étude par l'Université de Zurich, en 2022-23, sous le contrôle de la Société d'Histoire Suisse et exigé par les victimes, rapportant les crimes pédophiles commis par différents prêtres en Helvétie, depuis des lustres. Pour ces trois rapports, les "affaires" remontent aussi loin que la perspective historique le permet actuellement et ce à au moins à l'horizon du début du siècle qui nous a précédés. Pire, les rapports parlent de processus systémiques et institutionnels sur les victimes d'une institution quasi intouchable. La fréquence des abus diminue probablement à partir des années 1990-2000. Et

ce parce que la loi commune étant de plus en plus affirmée et ferme en Europe face à la prééminence des lois canoniques dans l'imaginaire collectif. Mais rien n'est encore moins sûr, ni définitivement acquis.

Dans tous les cas, cette histoire dans le canton du Jura, invite à lancer d'autres études biographiques de ce type : il est important de notre point de vue de documenter ces affaires d'abus religieux, autrement que par les seuls savants des églises, et donc par des biographies indépendantes. Et il y a beaucoup de travail à faire vu le nombre de victimes. Ceci d'autant plus que nous assistons, si nous considérons la Suisse en particulier, à une sorte de retour moral et virginal organisé des églises, ces toutes dernières années. Les articles émanant des tout nouveaux serviteurs et agents de communication des églises dominantes, maîtrisant pour leurs employeurs les derniers outils numériques et les multiples médias de notre modernité, foisonnent. Il s'agit d'affirmer les avis des églises officielles sur ces questions. Nonobstant les articles et les interviews d'agents des églises diffusés par ces biais dans la presse générale en Suisse, une lente confusion s'installe probablement... Ainsi on a pu encore relever dans la presse vaudoise (mai 2024) tout récemment l'idée d'un statut quasi providentiel d'évêques de nos temps en Suisse, ... En quelque sorte nés peut-être, selon eux, pour faire la lumière sur tout cela...

De qui se moque-t-on avec cette idée ? Prépare-t-on quelque part dès à présent leur canonisation future ? Et les victimes dans tout cela ? Non seulement victimes d'un immense gâchis éthique et institutionnel, systémique comme le rapportent les différentes études évoquées, mais aussi victimes actrices malgré elles d'un immense travail nécessaire de leur part, gratuit, pour amener à la remise en question d'une institution quasi intouchable et de ses autorités, poussés dans le dos par l'immense effort des victimes, réaffirmons-le.

... Aux dernières nouvelles, en 2023, selon le Quotidien jurassien en mai 2024, par la voix de l'épiscopat, l'église catholique du jeune canton du Jura (1979), où habitent 73'319 personnes tous âges confondus (2019), a encore perdu près de 950 de ses adhérents par des sorties volontaires d'église. **Ces sorties, par la voix de l'épiscopat, sont clairement liées aux actualités brûlantes d'abus anciens rapportées notamment par la recherche de l'Université de Zurich pour ce qui concerne la Suisse. La pointe de l'iceberg probablement.** La tendance engagée il y a quelques années, semble s'accélérer...

**C'est le curé qui m'a perdue. L'affaire Léon Maître, un scandale dans le Jura de la Belle époque**, Edition ALPHIL, 2019.

# SANS CHEMISES NOIRES NI BRUNES

**ANNE MORELLI**

Professeure honoraire de l'ULB

On demande souvent aux historiens de prédire l'avenir. Or, s'ils savent (à peu près !) ce qui s'est passé autrefois, ils n'ont aucune disposition particulière à prophétiser.

Ainsi, en politique, on demande fréquemment aux historiens si nous sommes sur le point de connaître, comme en Italie dans les années '20 du XXe siècle, le fascisme dont les sbires défilaient en chemise noire, ou le nazisme dont les membres exhibaient, en Allemagne puis en Autriche, leur uniforme reconnaissable à sa chemise brune.

Or, si les historiens ont bien une certitude, c'est que le passé ne revient jamais sous les mêmes formes.

L'extrême-droite, qui engrange dans de nombreux Etats européens, des résultats de plus en plus importants ne se présentera pas à notre porte sous la forme de paramilitaires en chemise noire ou brune. Sa stratégie a changé mais pas ses objectifs. Les fascistes d'aujourd'hui sont en costume/cravate (ou en tailleur couleur pastel pour les femmes). Ils ne hurlent pas et ne défilent pas d'un pas martial. Ils sont pourtant faciles à démasquer et peuvent aussi se dissimuler dans des partis qui ne sont pas étiquetés d'extrême-droite.

Dans leur programme, on trouve une vive insistance sur l' « identité ». Il n'est plus convenable de parler de « race » mais ils veulent protéger la « civilisation européenne » et ses valeurs. De qui? Mais bien sûr des « autres », des étrangers, des envahisseurs, tous catalogués comme violents et intégristes religieux.

Les femmes doivent revenir à leur rôle « traditionnel » et les homosexuels se faire soigner (même si Bardella ...). Dans les domaines éthiques (euthanasie, avortement, mariage pour tous ...), ils adoptent un point de vue généralement proche de celui des religions. L'un des points communs des diverses extrêmes-droites est certainement leur nationalisme, ce qui est finalement étonnant car ces divers nationalismes auraient normalement tendance à se heurter ...

La violence est intrinsèque au fascisme. Si certains le nient, ils peuvent méditer sur le meurtre de Matteoti, il y a juste 100 ans.

Jusque-là, le fascisme italien avait bonne presse dans la bourgeoisie, même à l'étranger. Mussolini y était certes considéré comme un « César de Carnaval » mais approuvé pour avoir dompté les mouvements sociaux. Lorsqu'en 1924 il fait assassiner Matteoti, chef de l'opposition, le fascisme révèle son vrai visage. Quelques mois plus tard, il supprime toute presse d'opposition, met fin au parlementarisme et incarcère ou oblige à l'exil les antifascistes.

Mais c'est dans le domaine économique et social que l'extrême-droite est la plus facile à repérer. Comme dans l'Italie fasciste ou l'Allemagne nazie, elle n'est autre que le bras armé du patronat dans ce domaine.

Le programme du Vlaams Belang est, dans ce domaine, un décalque parfait de celui du patronat flamand (VOKA).

Il s'agit d'affaiblir les organisations de travailleurs pour pouvoir leur imposer une surexploitation illimitée.

N'oublions pas que les fascistes italiens - modèles de tous les fascismes suivants - ont commencé par saccager les sièges des syndicats, des coopératives, des ligues paysannes et ouvrières avant de s'en prendre aux socialistes, aux communistes et aux francs-maçons.

Il n'est pas d'extrême droite conciliante.

Nous devons la traquer dans l'œuf, avant qu'elle ne soit trop puissante pour que nous puissions encore la combattre.

Et nous devons l'identifier, même si elle ne porte ni chemises noires ni chemises brunes.

# ETHIQUE DANS TOUS SES ETATS !<sup>1</sup>

**CHARLES SUSANNE**

Anthropologue, professeur émérite de l'ULB et de la VUB.



"Il faudrait être sourd et aveugle ... pour ne pas voir que c'est notre société dans sa tumultueuse totalité ... qui est emportée dans une singulière mutation, une sorte de révolution au double sens du terme, astronomique et politique, dans laquelle, de bon ou de mauvais gré, tout est embarqué, impliqué, une sorte de grand dérangement qui dépasse de loin, par ses intrusions, ses ravages et ses conséquences, le changement provoqué par ce que l'ère libérale, avec ses allures de gourou *new age*, appelle la mondialisation".<sup>2</sup>

"La mondialisation a eu pour effet de déboussooler les populations et de leur faire perdre leurs repères traditionnels, provoquant des attitudes de repli et de refus. Du coup, les élites se sont retrouvées devant des peuples récalcitrants" et sont obligées de faire de la pédagogie pour démontrer les bonheurs du libre-échange".<sup>3</sup>

## TECHNO-SCIENCES

Actuellement, en terme médical, les aléas du hasard sont de plus en plus rejetés, et donc procréation, naissance et mort veulent être organisées et gérées. Les découvertes s'accélèrent, ainsi que

leurs applications industrielles. Les nouvelles technologies se renforcent mutuellement, on parle de NBIC : nanotechnologies, biotechnologies, intelligence artificielle et sciences cognitives. Les techno-sciences démultiplient les possibilités d'interaction et de rétroaction entre sciences et techniques. Cette convergence annonce des métamorphoses radicales, et les débats sur le transhumanisme et le posthumanisme sont nombreux.

Si nous sommes tentés d'être critiques, de déplorer, voire de rejeter les avancées que les nouvelles technologies nous font faire, c'est, que nous le voulions ou non, l'observation de plus en plus évidente que nous en avons perdu les commandes, souvent parce que nous-mêmes nous avons refusé de nous y intéresser. Et donc les technologies, que nous avons toujours considérées comme moyen de développer notre autonomie, sont devenues aujourd'hui des puissances autonomes.

Nous devons adapter nos règles éthiques à ces nouvelles technologies, et les nouveaux scénarios qu'elles promettent. Nos sociétés modernes, depuis les Lumières, se sont construites sur un principe de confiance vis-à-vis des sciences : cela

<sup>1</sup> D'après *Les Nouvelles chaînes de Prométhée. Ethique des Progrès*. Ed. Charles Susanne. Memograms 2019

<sup>2</sup> H. Nyssen 2004 *Lira bien qui lira le dernier. Espace de Libertés*

<sup>3</sup> Marcel Gauchet 2016 *Comprendre le malheur français*. Gallimard

doit continuer à être le cas, mais avec une éthique qui doit également évoluer. Et donc, la question fondamentale "Qu'est-ce que l'être humain" question humaniste importante par ailleurs, devient aujourd'hui "quel type d'hommes allons-nous construire ?". L'être humain nouveau doit rester humaniste (il pense, il est critique, il est en rupture avec les traditions), mais le "scandale" de cet homme nouveau survient lorsque le transhumanisme lui promet de pouvoir modifier ses facultés, ce qui génère le fantasme d'une autonomisation de l'humain par rapport à sa nature corporelle.

Le développement scientifique sera toujours présent et devra rester au service de l'humanité, mais son utilisation dépendra toujours du comportement humain et donc de l'utilisation qu'il en fera pour le meilleur ou le pire. L'accélération (exponentielle) de nos savoirs scientifiques et les développements technologiques nous questionnent souvent, mais ce serait une mauvaise philosophie de se baser uniquement sur nos émotions, voire de retourner au sacré, et de négliger l'argumentation. Il faudrait donc multiplier nos efforts pédagogiques pour ne pas couper la société en deux, et la laisser dominée par une classe technicienne au courant des moyens de connaissance et de communication, et par là même détenant les leviers du pouvoir.

"La complexité croissante des processus et de leurs applications, l'augmentation de leurs coûts, l'inégalité dans leur accès ainsi que leurs impacts environnementaux et sociaux ont diversifié progressivement la capacité de leur appropriation par les diverses populations humaines et les jugements portés sur la généralisation de leurs usages".<sup>4</sup>

Les progrès technoscientifiques ne peuvent être séparés d'avancées sociales, car l'idéal humaniste de perfectibilité humaine passe, les études neuroscientifiques le montrent, par l'amélioration de nos conditions de vie.

## PLAIDOYER POUR LA FRATERNITE<sup>5</sup>

Extinction de l'humanité ? des auteurs<sup>6</sup> le prévoient, il est vrai que cette prévision n'est pas nouvelle. Déjà Lamarck<sup>7</sup> au 19<sup>e</sup> siècle le signalait. "L'homme par égoïsme, trop peu clairvoyant pour ses propres intérêts, par son penchant à jouir de tout ce qui est à sa disposition, en un mot par son insouciance pour l'avenir et pour ses semblables, semble travailler à l'anéantissement de ses moyens de conservation et à la destruction-même de sa propre espèce... On dirait qu'il est déterminé à s'exterminer lui-même après avoir rendu le globe inhabitable".

Si nous voulons que l'espèce humaine survive, ou

tout simplement que nos systèmes de valeurs démocratiques survivent, il faut que nous prenions notre destin en main. Nous avons besoin de réinvestir nos valeurs, de nous engager pour elles personnellement et collectivement, chacun à la place qui est la sienne dans la vie sociale. "Il ne suffit pas de se demander de quoi nous voulons nous libérer, mais pour qui nous voulons être libres. Pour construire quelle société ? Pour quel progrès de l'humanité ? Il nous incombe donc de réapprendre à lutter pour et pas seulement à lutter contre.... Nous avons des politiques de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, contre les discriminations, contre les inégalités, etc... Mais pourquoi toujours ainsi formuler les choses négativement ?... au lieu de promouvoir directement la fraternité".<sup>8</sup> Fraternité ? comment voulez-vous la développer concrètement dans une société qui rejette la mixité sociale ? Fraternité ? dans une société de l'entre-soi ou une société où la fraternité humaine n'est que celle de frères en même religion (ou philosophie) ou celle de frères de classe ?

## DEFIS SOCIETAUX

Pour relever les différents défis sociétaux, il faut que l'être humain se libère des illusions qui distordent sa perception du monde, et se libère donc des dogmes religieux. "L'être humain cherche à ses tourments des diversions par l'usage des drogues, la production d'illusions collectives rassurantes comme la religion".<sup>9</sup> Car, reprenons la pensée de Nietzsche, tous les agissements humains sont, par le biais de la distraction de ses propres pensées, de cesser d'être conscient de la vie.

Si nous pouvons donc faire des reproches aux religions, il faut aussi en faire, à juste titre, aux dogmes financiers de l'ultra-libéralisme et de la "philosophie" des milieux d'affaires qui ne pensent qu'à faire de plus en plus de profits pour les actionnaires sans s'embarrasser de scrupules. Les gouvernements les aident par leur faiblesse, c'est une coupable complicité en ne taxant pas efficacement les transactions financières et en ne limitant pas l'économie spéculative aux dépens de l'économie réelle. "Le système financier exige des rentabilités que l'industrie ne peut atteindre, au point que ces industries n'investissent plus dans leurs propres activités et qu'elles prêtent leur argent au secteur financier. La spéculation financière est de plus en plus effrénée".<sup>10</sup>

## SOLIDARITE

"Le marché étant planétaire a tendance à transgresser les lois locales, et par conséquent les dé-

<sup>4</sup> Jean Semal 2017 *Polyéthique et post-vérité. L'éthique politicienne et l'art du mensonge immédiat et de la vérité différée chez les gouvernants.* Memogrames

<sup>5</sup> Suivant le titre du livre d'Abdenour Bidar

<sup>6</sup> Paul Jurion. 2017. *Le dernier qui s'en va éteint la lumière. Essai sur l'extinction de l'humanité.* Pluriel

<sup>7</sup> Lamarck 1820, *Système analytique des connaissances positives de l'homme*

<sup>8</sup> Abdenour Bidar, 2015 *Plaidoyer pour la fraternité.* Albin Michel

<sup>9</sup> Freud, 1929, *Malaise dans la civilisation*

<sup>10</sup> Jacques Attali 2006 *Une brève histoire de l'humanité.* Fayard

mocraties. Et les Etats se font dès lors concurrence en baissant les impôts sur le capital les privant progressivement de leurs ressources".<sup>11</sup> Les démocrates se trouvent en quelque sorte, enchaînés face au pouvoir de l'argent, car aucun engagement ne lie les entreprises transnationales aux citoyens, ni aux États. La finance a la prétention de se placer en dehors d'une éthique globale: si l'on veut rééquilibrer nos démocraties, il faudra imposer à la finance l'éthique que tous les autres départements de notre société suivent.

La liberté de l'individu est une conquête précieuse de nos sociétés, mais elle devrait nous pousser à devenir des citoyens actifs, soucieux des autres. Préoccupés de l'avenir et du progrès de l'humanité, nous devrions donc prendre notre part à modeler cet avenir. "En renouant avec notre identité politique, ... refaire de la justice sociale la colonne vertébrale des politiques publiques, ressaisir la question démocratique, précisant notamment la place des citoyens dans l'expression et l'action publiques, penser la culture dans son arborescence et ses vertus émancipatrices".<sup>12</sup> Le contrat social doit créer les conditions de sécurité physique, sociale et sanitaire, et donc celles de paix publique et sociale. Les biens essentiels sont "ceux auxquels chaque être humain doit avoir droit pour mener une vie digne, pour participer au bien commun. Parmi ces biens essentiels, l'accès au savoir, au logement, à la nourriture, aux soins, au travail, à l'eau, à l'air, à la sécurité, à la liberté, à l'équité, à la dignité, ...".<sup>13</sup>

## UNE NOUVELLE CULTURE

Nous vivons dans une démocratie émotionnelle et nous avons tendance à nous endormir, car notre société de consommation nous conduit à s'éloigner de la culture et nous propose une sorte de léthargie intellectuelle. Notre rôle est de stimuler une (nouvelle) culture : une culture qui n'abandonnerait pas les repères classiques et anciens, mais qui y ajouterait les réflexions de nos savoirs scientifiques, sur l'adaptation de nos sociétés aux évolutions de ceux-ci, sur la construction de valeurs sociales dans ce monde en voie de bouleversement, sur l'insertion de nos individualismes dans une perspective de progrès de l'humanité.

Comment y arriver ? L'élément central reste, me semble-t-il, l'éducation. On ne peut échapper à un débat sur l'éducation : instruction obligatoire, coûteuse ? réformes imposées par chaque nouveau ministre ? mais souvent un échec ! dans la mesure où après 12 ans d'études, nous avons formé peut-être de bons élèves mais probablement pas des citoyens ayant réfléchi à la philosophie et à l'avenir de nos sociétés démocratiques. Notre ensei-

gnement est-il adapté à la modernité ? et après 12 ans d'études, l'éducation est-elle terminée ? Je reprendrais ici une phrase de Marcel Voisin répondant à la phrase de Malraux sur ce que sera le XXI<sup>ème</sup> siècle : "Je ne sais pas ce que sera le XXI<sup>ème</sup> siècle, mais je sais ce qu'il devrait être : il devrait être celui de l'éducation du citoyen". Les politiques en sont-ils conscients ? Ne se contentent-ils pas en fait de relayer les ordres qui leur viennent de la seule logique comptable ? Se rendent-ils compte que l'enseignement est gangrené par des mouvements obscurantistes ?

Symbole de l'anti-obscurantisme, l'enseignement est attaqué parce qu'il est un rempart et non une faiblesse. Plus de 60 % des enseignants ont observé des rejets de notions entrant en confrontation avec les religions, et disent avoir envisagé de s'auto-censurer. Notons que les professeurs ne sont pas toujours aidés par leur direction, dans un déni de l'intolérance présente en milieu scolaire. Notons aussi que Samuel Paty<sup>14</sup> a été assassiné dans le cadre de son enseignement moral et civique, de la liberté d'expression, de la tolérance, de l'information pour lutter contre les ravages de la désinformation et du complotisme. La tolérance ne peut jamais tolérer l'intolérance. L'ignorance est favorisée par les réseaux numériques et cette ignorance favorise l'intolérance et le fanatisme. Les réseaux sociaux favorisent la désinformation et des guerres cognitives, ce qui menace la transmission par l'enseignant, car on n'écoute plus des raisonnements nuancés. On n'admet plus la complexité des phénomènes au profit de prises de position identitaire et de croyances refusant les réalités objectives. Le personnel enseignant ressent alors un sentiment d'insécurité, ou est même harcelé et agressé. Il leur faut parfois du courage pour affronter ces situations et pour garder la flamme.

Le rôle fondamental de l'éducation doit rester la transmission de valeurs. Cette transmission est une ouverture au monde et à la libre pensée. L'école devrait permettre de fonder de manière éclairée des valeurs communes, de tisser des liens, d'apprendre à "vivre ensemble", de stimuler une culture collective, de réunir ce qui est éparé.

Point n'est besoin de directeur de pensée, mais d'éveilleur de pensée. L'école est un espace public où on apprend à vivre, à penser, à réfléchir, à éveiller son sens critique, à respecter l'autre dans sa différence, où on apprend aussi à vivre la mixité culturelle et l'égalité des genres.

Considérons le discours de l'éducation comme seul outil pour éviter les préjugés et pour rester des Hommes probes et libres.

<sup>11</sup> Jacques Attali 2006 *Ibid*

<sup>12</sup> Christiane Taubira 2017 *Nous habitons la Terre*. Ed. Philippe Rey

<sup>13</sup> Jacques Attali 2006 *Ibid*

<sup>14</sup> Pour rappel, Samuel Paty a été victime de la haine et de l'obscurantisme de l'islamisme politique. Cet islamisme peut être qualifié de nouveau fascisme qui utilise une religion à des fins totalitaires et liberticides.

*“La nouvelle politique humaniste de salut public est le grand projet qui peut réveiller les esprits accablés ou résignés. Ce n’est plus l’espérance apocalyptique de la lutte finale. C’est l’espérance courageuse de la lutte initiale : elle nécessite de restaurer une conception, une vision du monde, un savoir articulé, une éthique, une politique. Elle doit animer non seulement une résistance préliminaire contre les forces gigantesques de barbarie qui se*

*déchaînent, mais aussi un projet de salut terrestre. Ceux qui relèveront le défi viendront de divers horizons, peu importe sous quelle étiquette. Ils seront les redresseurs de l’espérance.”*

Edgar Morin – Réveillons-nous ! Folio.

## VIVRE LA LAÏCITÉ À MOLENBEEK ET AILLEURS



La saison 23-24 s’est, comme annoncé, terminée classiquement.

Par le “Rodéotrac” toujours apprécié par la composante mélomane de notre public, par la présence de nos délégués aux cérémonies de proclamation et de distribution des prix dans nos écoles communales, aux côtés des Autorités politiques et pédagogiques, une présence qui garde tout son sens.

En ce qui nous concerne, nous y avons remis le prix de la fraternité (un garçon ou une fille désigné(e) par ses pairs au scrutin secret, mais aussi un prix sanctionnant les bons résultats au cours de philosophie et de citoyenneté (nous renvoyons nos lecteurs à notre édito à ce sujet !)

Le 22 juin, Martine Gilis, Alain Lombry, la présidente et le secrétaire de l’AML se trouvaient à Nivelles pour, à leur demande, prolonger par une cérémonie laïque le mariage civil de Jérôme



(ancien élève des Sources du Gai Savoir) et de Timour.

Et ce devant leurs parents et une centaine de leurs amis et amis.

A vrai dire, non voilà qui n’est plus “classique”. Laissons aux sociologues et aux politologues le soin de nous éclairer à ce sujet : naguère notre AML célébrait à tout le moins cinq cérémonies laïques par saison !

Le 6 juillet nous étions au Scheutbos, répondant à l’invitation de Luz Alvarez qui dans le cadre ses activités de « 100 % Voisins » mettait à notre disposition un stand d’information. Nous y avons amené un calicot qui reste d’une actualité brûlante : “l’extrême droite plus jamais”...

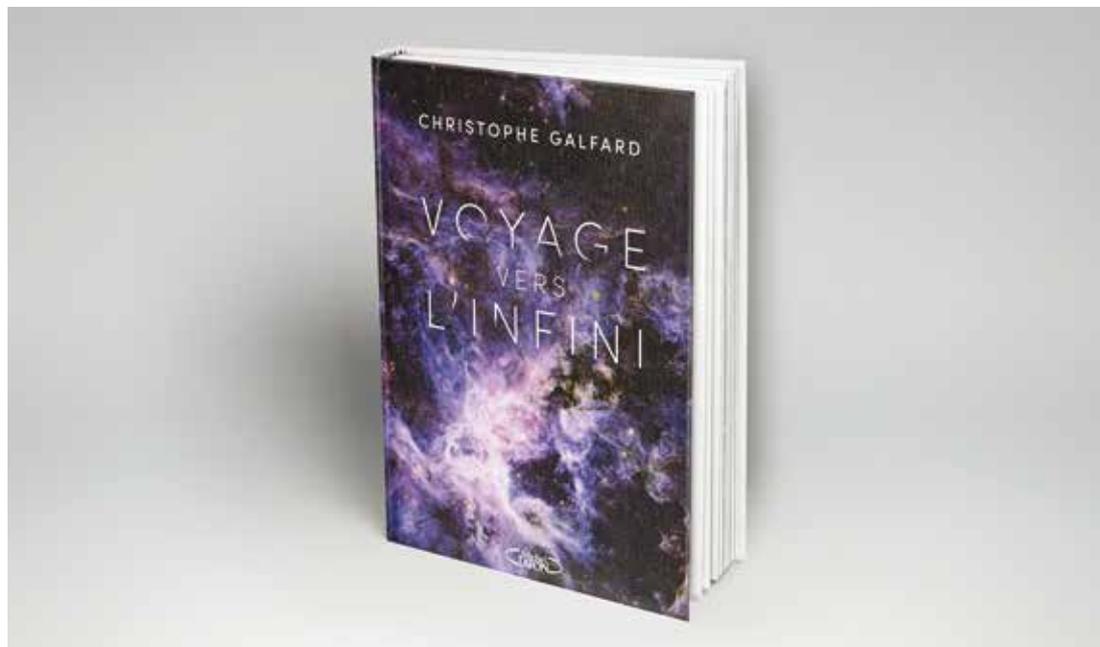
**CONSILIO**

# VOYAGE VERS L'INFINI

## DE CHRISTOPHE GOLFARD

Michel Lafon. Novembre 2023

PAR DIDIER GAUSSET



### L'ESPACE COMME AUCUN HUMAIN NE L'A JAMAIS VU

Je ne l'avais pas repéré chez mon libraire habituel. Ce livre m'a été offert par ma sœur qui connaît mon goût pour la science, en particulier celle qui a trait à notre univers.

Il est tout simplement fabuleux. Page après page, c'est un feu d'artifice de ciels étoilés, accompagnés de textes explicatifs sobres qui vont droit au but. Heureusement, le début est très didactique : on part de la lumière qui nous est visible pour aller vers celle qui est invisible. Une double page est consacrée à Maxwell dont le génie fut de comprendre que lumière, électricité et magnétisme ne sont que des ondes qui couvrent un spectre immense qui dépasse nos sens.

Ensuite le télescope James Webb : on vous explique les quatre raisons pour lesquelles il détecte le rayonnement infrarouge. Cela vous aide à comprendre le pourquoi des commentaires que vous aurez vus et entendus sur votre radio ou votre télévision.

Le festival des images commence avec le ciel que vous pouvez voir à l'œil nu : la Voie lactée, les

nuages de Magellan (le grand et le petit). On passe d'une galaxie à l'autre et on s'attarde sur la plus majestueuse : la galaxie d'Andromède.

Entre des photos somptueuses se trouvent quelques pages explicatives bienvenues : "Comment la lumière dévoile l'histoire de l'univers" (p. 54). Je cite : "Récouter une lumière qui a voyagé longtemps, c'est observer un passé dont l'image traverse, à ce moment-là, notre présent".

Page 72 se trouvent deux photos en face à face : à gauche une galaxie telle que vue par le télescope Hubble, à droite la même vue par Webb. Surprise garantie ! Le contraste est saisissant.

Il nous faut tourner quelques pages, toutes pleines de photos extraordinaires, pour arriver aux images de trous noirs. Bien. Je ne vous fais pas l'injure de rappeler qu'un trou noir ne peut se voir puisqu'il absorbe toute énergie, et la lumière en fait partie, qui passe à sa proximité. Mais on peut capter le résultat de cette absorption, le rayonnement ionisant qui est émis par la matière qui gravite autour, avant qu'elle ne soit aspirée (cette matière, très chaude, émet de la lumière). Les pages 88 et 89 donnent deux photos faites grâce au télescope Webb.

La page 101 est remarquable car elle explique, photos et schémas à l'appui, ce qui se passe : la matière

attirée par un trou noir chauffe tellement qu'elle devient visible en infrarouges.

Les pages suivantes sont consacrées à notre Voie lactée et à son futur. Alors, l'avez-vous deviné ? Eh oui, il y aura une collision entre deux trous noirs ! Quand ? Ne vous inquiétez pas, à ce moment-là il n'y aura plus aucune vie sur Terre.

Ici, le ton général du livre change : il devient très didactique et historique. Un bref rappel historique fait le lien entre Newton et Einstein à propos de ces phénomènes astronomiques, puis on explique, une à une, les cinq méthodes actuelles de détection des trous noirs. Ma parole, le lecteur va devenir un astronome aguerri ! C'est tout simplement captivant. Vous apprendrez que, suivant leur taille, les trous noirs peuvent être rangés dans quatre catégories.

La page 136 vous fournit un petit rappel de vos cours de physique : l'effet Doppler y est expliqué avec des schémas imagés fort bien faits. La trajectoire courbe de la lumière, les lentilles gravitationnelles, et tout le reste n'aura plus de secrets pour vous.

Le livre se termine peu à peu avec des photos qui brillent de milliards d'étoiles, et culmine à la page 210 avec une photo qui se déploie sur quatre pages consécutives : "Les Piliers de la Création". Les deux photos de gauche viennent de Hubble, les deux de droite sont du Webb : la comparaison est immédiate !

Vous l'avez compris, il est temps de conclure ; cette avalanche d'images inouïes ne peut durer sans nous lasser. Voici le moment de comparer ce que les deux télescopes spatiaux Hubble et Webb nous apportent ; et aussi les photos des experts qui analysent les images reçues et en déduisent les conséquences sur notre compréhension de l'Univers.

Refermons ce bel album.

En résumé, ce recueil d'images vaut plus par son texte que par ses photos, aussi saisissantes soient-elles. C'est alors que l'on s'aperçoit qu'il y manque quelque chose. Et cette chose c'est un index des mots spécifiques ! Dommage, mais on se console vite car l'ensemble reste sublime.

A ce stade, il me semble nécessaire de prendre un ton plus personnel pour vous éclairer sur les raisons de ce document. Pourquoi donc me suis-je donné la peine de vous transmettre un enthousiasme dont je devine qu'il pourrait en étonner plus d'un ? Il me faut me confier.

J'ai toujours été un élève très moyen en mathématiques et je tiens pour une chance énorme d'avoir

eu entre les mains le livre d'Albert Einstein, que j'ai lu en espagnol puisque, comme je l'ai dit dans un rapport précédent, j'ai fait mes deux dernières années de secondaire au Venezuela, en espagnol.

Nous sommes en 1956. "La física, aventura del pensamiento" (je ne vous fais pas l'injure de traduire) m'a passionné dès le début car Einstein n'expose aucune formule mathématique. Son génie est de vous faire partager une expérience de pensée particulière afin de vous faire comprendre que votre raisonnement n'a pas besoin de s'encombrer d'un charabia que seuls quelques initiés maîtrisent.

Dans ce livre, il vous propose de vous imaginer dans un ascenseur, en train de vous emmener vers le haut ; vous n'avez aucun repère visuel (pas de porte vitrée) sauf qu'il y a dans la paroi gauche un petit trou par lequel entre un faisceau de lumière qui va frapper la paroi opposée et y faire une petite tache lumineuse ; vous ne barrez pas le chemin de cette lumière et la question d'Einstein : est "quelle est la hauteur de la tache lumineuse par rapport au trou d'où elle vient ? Est-elle exactement à la même hauteur (juste en face du trou) ou pas ?"

La réponse d'Einstein est évidente : quelle que soit la vitesse de la lumière, la durée de son trajet, aussi courte soit-elle, fait que la tache lumineuse est forcément plus basse que le trou d'où elle vient. La conséquence est inédite : comme je suis enfermé dans cet ascenseur, je n'ai aucun moyen de savoir si je suis au repos ou en mouvement (si j'étais en apesanteur je flotterais, exactement comme les astronautes de l'ISS). Par conséquent, la lumière se courbe au passage d'une masse gravifique. C'est inattendu mais d'une logique imparable qui doit donc pouvoir être observable.

C'est à la page 144 du livre que vous trouverez les détails de la confirmation éclatante de l'idée d'Einstein par le physicien anglais Eddington. Les schémas des trajectoires de la lumière sont excellents de clarté !

J'ajoute que j'ai eu à l'Université, des cours sur la Relativité et son expression sous forme de tenseurs. Je n'y ai jamais rien compris mais j'avais retenu la leçon de l'ascenseur...

Dans une étape finale de ma carrière professionnelle j'ai eu dans mon équipe de vendeurs un ingénieur italien qui avait fait son travail de fin d'études sur la détection des ondes gravitationnelles, elles aussi prévues par Einstein. Il m'a expliqué que ces ondes sont si faibles que leur détection pose des problèmes encore sans solution. Nous étions en 1999.

Eh bien, il a fallu attendre septembre 2015 pour que

soit annoncée, avec fracas, la première détection d'une onde gravitationnelle. Elle a permis l'octroi du prix Nobel de physique 2016 aux physiciens Rainer Weiss, Kip Thorne et Barry Barish. La détection s'est faite à l'Observatoire d'ondes gravitationnelles par interférométrie laser (LIGO). Les deux détecteurs de LIGO ont détecté la subtile fluctuation provoquée par la collision de deux trous noirs survenue il y a plus d'un milliard d'années.

Comment terminer ce rapport ? Immédiatement me vient à l'esprit cette remarque du célèbre mathématicien Carl Gustav Jacobi dans sa lettre du 2 juillet 1830 au mathématicien Adrien-Marie Legendre :

« Il est vrai que M. Fourier avait l'opinion que le but principal des mathématiques était l'utilité publique et l'explication des phénomènes naturels ; mais un philosophe comme lui aurait dû savoir que le but unique de la science c'est l'honneur de l'esprit humain et que sous ce titre, une question de nombres vaut autant qu'une question de système du monde”

Vous comprenez maintenant pourquoi je me sens gratifié par la vie... et ai choisi de vous parler de ce Voyage vers l'Infini.

Bon voyage ! Euh... Bonne lecture !!

Pour l'honneur de l'esprit humain !

Ce livre m'a rappelé une recherche motivée par mon intérêt pour l'histoire des progrès de la science. Tout est parti de l'expérience de de Morley et Michelson, célèbre dans l'histoire des sciences car elle a infirmé, indépendamment de la théorie de la relativité d'Einstein, l'hypothèse de l'éther, selon laquelle la vitesse de la lumière dépend de son trajet, les mesures se faisant sur des distances égales.

A l'époque, pour expliquer la propagation de la lumière dans le vide interstellaire, on avait émis l'hypothèse de l'éther. Cet éther, doté d'une certaine matérialité, devait se déplacer, lui aussi, et créer ainsi des sortes de courants. Michelson et Morley avaient mis au point une expérience astucieuse destinée à mesurer la différence de vitesse d'un même rayon lumineux effectuant deux trajets différents mais de même longueur. Michelson expliquait à sa fille, par ce problème, la simplicité de conception de son expérience.

Or, contrairement à leurs attentes, l'expérience montra que la vitesse de la lumière était la même quel que soit son trajet. Ce fut donc un choc dans la communauté scientifique et c'est ce paradoxe qui a été le point de départ de la célèbre théorie de la relativité d'Albert Einstein.

Einstein a compris que la vitesse de la lumière était

une constante universelle. Comme chacun sait, il l'a baptisée du nom de la lettre "c". Mais il faut prendre le qualificatif "universel" au pied de la lettre ! Alors que dans un train qui roule à du 100 km/h un passager marche vers la locomotive à du 5 km/h, sa vitesse réelle par rapport au sol est de  $100 + 5 = 105$  km/h, si le train roulait à  $0,8c$  et que le passager marchait à  $0,5c$ , sa vitesse n'est PAS  $0,8 + 0,5 = 1,3 c$  !! Le mot "universel" est donc à prendre au sens de "fixe" ou "immuable".

Einstein a expliqué cela par une autre expérience de pensée très simple à se représenter. Supposons que vous soyez dans une fusée dont l'accélération s'accroît régulièrement. Vous avez devant vous un miroir qui vous renvoie l'image de votre visage. Le trajet de cette image est évident : il va de votre visage vers le miroir, puis du miroir vers vos yeux. La question devient alors : qu'est-ce qui se passe lorsque la fusée est toute proche de la vitesse de la lumière ? Est-ce que mon image disparaît, ou bien je continue à la voir ? On est fort tenté de répondre qu'elle disparaît puisque mon reflet n'a plus le temps de revenir vers moi.

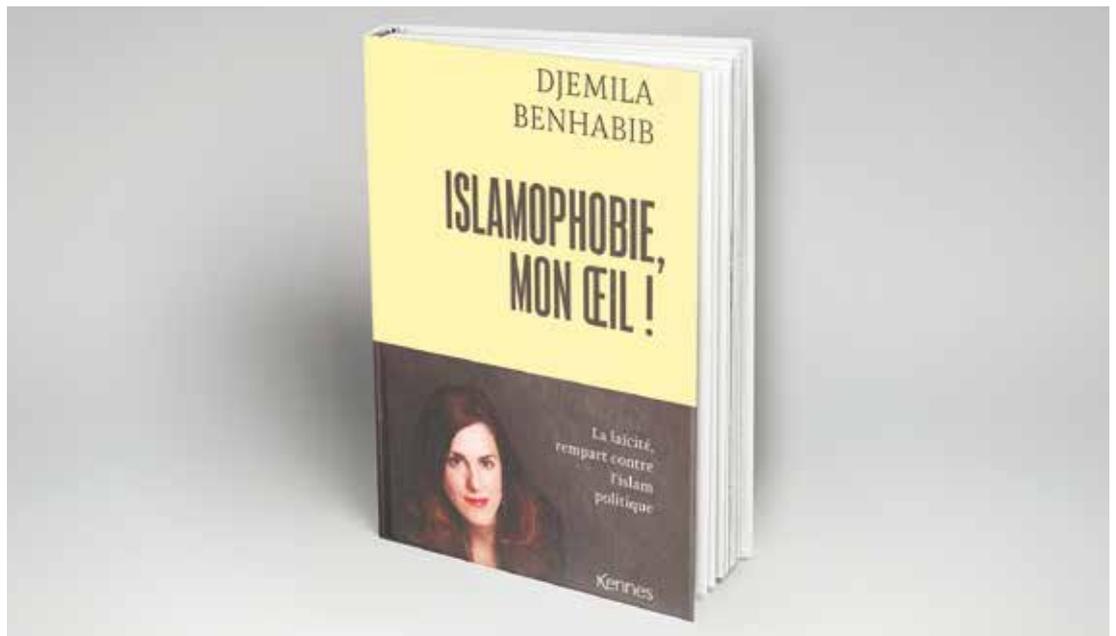
Eh bien non, et c'est cela qu'il faut comprendre par "universel" :  $c + c = c$ , cela tout le monde le sait puisqu'on ne peut dépasser la vitesse de la lumière. Mais on a également (que l'on me pardonne cette égalité incongrue)  $c - c = c$ , ce qui est une autre façon d'exprimer l'universalité de cette constante. Conclusion : mon image ne disparaîtra jamais. En réalité mon explication, pour être correcte, doit vous rappeler qu'en relativité restreinte, plus un référentiel va vite, plus le temps se dilate et les distances se raccourcissent.

C'est alors qu'Einstein a compris que la lumière joue un rôle incontournable dans ce qu'il a appelé la théorie de la relativité ; comme elle ne prenait pas en compte les phénomènes de gravitation, il l'a complétée par la suite et c'est ainsi que l'on parle de relativité "restreinte" et "généralisée". On connaît la suite.

Finalement, pourquoi est-ce que je vous raconte tout cela ? Eh bien, c'est parce que, il y a longtemps, j'ai vu un film - dont j'ai oublié le titre et l'auteur ainsi que les acteurs - dans lequel on voit Einstein qui tient devant lui un miroir et qui pose la fameuse question : est-ce que je vais continuer à voir mon visage si mon vaisseau se rapproche de la vitesse de la lumière ? Bien entendu, le film ne donne pas la réponse et je suis resté longtemps sur ma faim.

Et vous, cher lecteur, quelle est la question à laquelle vous n'avez pas encore trouvé la réponse ?

# LA LAÏCITÉ, REMPART CONTRE L'ISLAM POLITIQUE. ISLAMOPHOBIE, MON ŒIL ! DE DJEMILA BENHABIB PAR MIKE ROEKENS



Extraits et synthèse personnelle :

« Il y a une confusion qui consiste à amalgamer les musulmans avec les islamistes et l'islam avec l'islamisme.

Pourquoi avoir attendu le 11 septembre 2001 pour se saisir de la problématique du terrorisme islamique ?

La création de la confrérie des **Frères musulmans** est au cœur du processus de politisation de l'islam.

Leur idéologie est au centre de la militance djihadiste fasciste.

Ce sont eux qui ont imposé les thématiques du **voile** et de **l'islamophobie**.

Les Frères musulmans veulent instaurer une République islamique avec la charia pour seule Constitution.

Dans les années 70 au Caire, à Alger, à Rabat, Ankara et Tunis, l'écrasante majorité des jeunes femmes ne portaient pas le voile islamiste. Imprégnées des

valeurs progressistes du mouvement de libération de leurs aînées qui avaient osé ôter le voile en signe d'émancipation.

Le voile est devenu le symbole de l'islam politique.

« Un nouveau mot avait été inventé pour permettre aux aveugles de rester aveugles : islamophobie » Salman Rushdie

Quelque chose de nouveau était en train de se produire, la montée d'une nouvelle intolérance.

Islamophobie : en 1984 en Algérie, le FIS (Front islamique de salut) remplace le divorce par la répudiation, la femme est un appareil génital, ses cheveux ont un goût d'orgasme, qu'on cache ! son corps couvre la tentation.

Si nous sommes dans une société islamique véritable, la femme n'est pas destinée à travailler. La mission des femmes est l'éducation de ses enfants. La femme est une productrice d'hommes. Elle ne produit pas de biens matériels mais cette chose essentielle qu'est le musulman.

La moutahadjiba est voilée.

La non voilée, la moutabarija, est la putain, l'occidentalisée, l'apostat, la sionisée.

L'islamisme n'est pas un séparatisme mais un projet fascisant.

L'avancée des voiles islamiques, c'est le recul de la démocratie et la négation des femmes.

L'islam politique n'est pas un simple mouvement fondamentaliste, mais un mouvement politique totalitaire qui a pour visée d'engloutir le monde après avoir avalé la démocratie.

La guerre contre les musulmans, la vraie, c'est celle menée par les islamistes.

La filiation (le sang) fonde le régime de droit auquel un musulman doit se soumettre.

Un musulman est d'abord un sujet religieux appartenant à une communauté religieuse.

La liberté de religion s'est transformée en un droit de religion puis a muté en un droit à l'intégrisme religieux.

## LA CONDITION DES LAÏQUES MUSULMANS

La violence à l'encontre de ces citoyens qui valorisent la raison, l'éducation, la mixité et la culture est une violation de leur liberté de conscience et une grave atteinte à leur dignité.

La condition des laïques musulmans permet de sonder l'état de nos démocraties.

Quiconque se dit en faveur de la neutralité est traité d'islamophobe.

Un enseignant qui éduque ses élèves à la liberté d'expression est un islamophobe.

Un laïque qui évoque le principe de séparation de la religion et de l'État est un islamophobe.

En Belgique l'institution scolaire est de plus en plus affaiblie par des revendications communautaristes. Est-on bien en Belgique ou dans une République islamique ?

Le poison identitaire a fracturé l'école en plusieurs catégories :

- Belges et non Belges
- Musulmans et mécréants
- Voilées et non voilées

Dans leur grande majorité, les musulmans pratiquent leur religion dans le respect des lois. Il n'y a donc aucune raison de craindre l'amalgame qui reviendrait à les jeter dans le même sac que leurs coreligionnaires extrémistes radicaux.

La liberté de penser et de s'exprimer est un enjeu de civilisation.

Le musulman laïque porte une parole humaniste, universaliste qui est au-dessus des pays, des nations.

La liberté du créateur ne doit souffrir d'aucune entrave.

L'œuvre romanesque et poétique, la création artistique, la production intellectuelle sont là pour nourrir le doute, irriguer les esprits, ouvrir les cœurs, provoquer des rencontres, élargir les horizons.

En démocratie, critiquer une conviction philosophique ou religieuse est une liberté.

Cette liberté ne saurait exister que là où le blasphème est levé.

La guerre aux Lumières n'a jamais cessé et est même devenue un des courants idéologiques dominants du monde contemporain ( Prof. Zeev Sternhell )

L'absence d'une religion d'État ne suffit pas à un État pour être considéré comme un État laïque.

Un laïque n'est pas un athée. Il peut l'être, cependant. Il ne l'est pas nécessairement.

Au fond ,la laïcité est un principe humaniste qui met à égalité toutes les opinions religieuses, spirituelles et philosophiques.

La laïcité n'est ni une valeur ni une idéologie ni un dogme.

Elle est un principe philosophique, politique et juridique de séparation du politique et du religieux qui découle de deux droits fondamentaux : la liberté et l'égalité.

Bienveillante, elle est ouverte aux croyants et aux non-croyants.

"C'est son essence-même".

**Plus d'information sur : Collectif Laïcité Yallah (CAL)-  
[www.collectif-laicite-yallah.be](http://www.collectif-laicite-yallah.be)**

**Liste non exhaustive des victimes de l'islamisme radical politique fasciste :**

**Iran:** Salman Rushdie fatwa 1989

**Algérie:** Farag Foda 1992, Tahar Djaout, journaliste 1993, Des milliers d'enseignants, Kamal Amzal, étudiant (au sabre à 20 ans)

**Egypte :** Naguib Mahfouz, prix Nobel de littérature 199, Farag Fodah, journaliste

**Arabie saoudite :** Sadok Melallah, poète (décapitation)

**Etats-Unis :** 11 septembre 2001

**Tunisie :** Chokri Belaïd, avocat 2013

**France :** Toulouse, étudiants juifs 2012, Samuel Paty, professeur 2020, Theo van Gogh, Le Bataclan, Charlie Hebdo

**Belgique :** Zaventem, métro, gares...

# LA TENTATION DU DESESPoir

## DE LORIS CHAVANETTE

PAR LOUIS BENOIS



Loris Chavanette est un historien spécialiste de La Révolution française et surtout de la période qui a suivi la chute de Robespierre. Il a par ailleurs été le conseiller scientifique de la série "Apocalypse", documentaire sur la Première Guerre mondiale.

Dans son livre "La tentation du désespoir", il met l'accent sur une série d'événements (dont les Gilets jaunes) qui illustrent le désespoir d'une population qui se sent délaissée, sentiment qui ouvre la voie à la démagogie, au populisme et au manichéisme.

On assiste alors à une instrumentalisation de l'histoire, la gauche avec Mélenchon prenant place derrière Robespierre, la droite avec Zemmour derrière Napoléon. C'est aussi le cas de Philippe de Villiers et son spectacle du Puy du Fou reprenant l'image royaliste et chrétienne de Zemmour.

On observe deux légitimités qui s'affrontent : l'état de droit et le "peuple" (notion d'ailleurs fort floue qui se nourrit d'une détestation des élites) ce qui conduit à contester le résultat des votes (Bolsonaro et Trump), on remet en question la démocratie représentative et on ouvre ainsi la voie à la violence et aux émeutes.

Le phénomène est aggravé par divers scandales (Fillon, Cahuzac) qui contribuent à une condamnation générale de la classe politique assimilée à "tous pourris". Les dérives sont telles que certains deviennent des tyrans locaux (affaire Balkany). Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que des représentants de l'autorité soient menacés ou physiquement agressés.

Face à de tels scandales, comment échapper au désespoir et garder confiance en la démocratie représentative ?

Il est impérieux de rappeler les piliers de la Révolution française.

- 1- Sans liberté défendue par l'Etat, il n'y a pas de gouvernement
- 2- Le vote démocratique légitime les institutions
- 3- L'éducation permet l'émancipation par le mérite
- 4- La nation repose sur un patriotisme de devoirs et de valeurs

Notre monde est divisé entre démocraties et régimes autoritaires, il est l'heure de faire le bilan de la Révolution française en dénonçant ses dérives mais en mettant aussi en valeur ses principes positifs. Il est temps de retrouver le sens de la nuance. "Pour bien aimer la démocratie, il faut l'aimer modérément" Alexis Tocqueville.

C'est donc à partir d'une réelle réflexion sur l'histoire qu'on peut lutter contre la tentation du désespoir.

### **La tentation du désespoir**

Loris Chavanette

Plon 256 pages 20.90 €.

(...)“la poésie ne peut pas, sans se trahir et disparaître, être cette liberté de langage et de l’imaginaire sans être en même temps un service de libération de l’homme sur tous les plans. Lorsque Eluard, à la fin de son poème *Liberté*, écrit :

*Et par le pouvoir d’un mot,  
Je recommence ma vie,  
Je suis né pour te connaître,  
Pour te nommer  
Liberté.*

Il définit admirablement les “pouvoirs libérateurs” de la poésie. En elle, par elle, les mots prennent une force qui dépasse leur signification première ; en nommant la liberté et, dans les strophes qui précèdent, en énumérant les images de la liberté perdue, Eluard trouve et nous fait trouver une espérance que rien ne pourra tuer. Dans ce sens il n’est pas impudent de dire que les poètes ont survécu à toutes les oppressions, et que les obscurantismes, les dictatures n’ont jamais eu d’ennemis plus acharnés. Si certains poètes se sont “vendus”, cela n’enlève rien aux pouvoirs libérateurs de leur poésie.

**GEORGES JEAN**, *La Poésie*. “Peuples et Culture” au Seuil



Illustration © Aimée De Ridder

## QUAND PEU À PEU

### CHRISTIAN DU PRÉ

Quand peu à peu s’échappe la tendresse  
Et que soudain on se retrouve nu,  
Tout frissonnant comme un enfant perdu  
Dans l’océan blafard de sa détresse ;

Quand meurent de l’amour les battements  
Et qu’il ne reste rien que souvenance

Eparses dans le vent de la souffrance ;  
Alors on veut retenir ces instants

Comme un éclair dérisoire de vie  
Qui ne pourra nous réchauffer le cœur...  
Car bientôt viendra la Camarde honnie  
Pour nous couvrir d’un linceul de terreur...



Illustration © Aimée De Ridder

## LA PAIX ?

### PATRICIA ZIMMERMAN

La paix intérieure précaire et fragile existera peut-être

Parce qu'elle doit être dedans comme au dehors non pas feinte mais

Chaque fois reconquise au-delà des questions, des doutes et des douleurs.

Ce n'est pas une paix béate, c'est une paix renaissant après avoir été

ravagée par la perte d'illusion, par un désespoir profond.

La paix revient alors comme une pensée nécessaire, salutaire pour soi avant de peut-être pour les autres.

Elle permet de trouver peut-être alors des "pouvoirs inattendus" : écouter sa voix intérieure et oser parfois s'engager, essayer, non pas parce que c'est une chose possible, mais, comme le dit Henry Bauchau, c'est "la chose à faire" ...

CONCERTS THÉÂTRE DOCUS DEBATS EXPOS

THÉÂTRE  
NATIONAL  
WALLONIE-BRUXELLES  
10 ▶ 19 OCT.  
2024



FESTIVAL DES

# LIBERTÉS

[festivaldeslibertes.be](http://festivaldeslibertes.be)



Une organisation de Bruxelles Laïque en collaboration avec le Théâtre National Wallonie-Bruxelles, C.R. / A. Hassid - Av. de Sofolograd, 18-20 - 1000 Bxl - Design par Bruxelles Laïque - Affichage culturel exempt de timbre.

